

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Juin 2025

131x25

TRAVAUX DE RENOVATION DE L'EGLISE SAINT BLAISE **AVENANTS N°1 ou 2 LOTS 2, 3, 4, 6, 7, 11**

En application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique, une procédure adaptée ouverte a été lancée afin de désigner les prestataires pour la réalisation des travaux de rénovation de l'église Saint Blaise.

Par délibération N° 243X23 du 14/12/2023, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer les marchés de travaux décomposés en 11 lots :

N° LOT	DÉSIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT DU MARCHÉ € HT
1	Installations de chantier - échafaudages	Société Provençale d'échafaudage 13150 Boulbon	382 996,40
2	Maçonnerie - Pierre de taille - Plâtrerie - Sols - Renforts structurels - Assainissement	SELE 13760 Saint-Cannat	691 024,10
3	Couverture - Charpente	BOURGEOIS 30300 Fourques	317 809,53
4	Menuiserie	SUD FRANCE 83000 Toulon	259 514,85
5	Ferronnerie - Serrurerie	FERRONNERIE DU JONCAS 30500 Saint-Denis	64 546,00
6	Décors peints	SMBR 06200 Nice	121 902,78
7	Vitraux	VITRAUX IMBERT 13004 Marseille	59 970,00
8	Installations techniques	Maurice MIMOUNI 13006 MARSEILLE	213 286.52
9	Campanaire - Paratonnerre	AZUR CARILLON 83340 Flassans-sur-Issole	27 510,00
10	Sécurité	Infructueux – Absence d'offre	
11	Conception lumière	INEO PROVENCE 13127 Vitrolles	55 493,00 Offre de base

Par délibération N° 224X24 du 05/12/2024, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer les avenants n°1 aux lots n° 1, 2, 3, 4, 5 et 7.

Dans le cadre de l'avancement du chantier, des travaux supplémentaires ou modificatifs s'avèrent nécessaires afin de tenir compte des aléas rencontrés ainsi que des recommandations des architectes du patrimoine et des bâtiments de France dans le cadre de la rénovation d'un bâtiment ancien.

Ces modifications impactent les lots 2, 3, 4, 6, 7 et 11 de la manière suivante :

Lot	Prestations supplémentaires ou modificatives	Montant après avenant n°1	Montant en plus ou moins-value en HT	Nouveau montant du marché en HT
2	Création d'une fondation destinée à recevoir le poteau de l'escalier en chêne ; Fourniture et pose d'un dallage a cabochon pour remplacement à neuf des dallages fortement altérés du corps bas nord ; Restauration de deux antéfix en lieu et place de leur remplacement à neuf ; Restauration du sol du couloir nord en lieu et place de son remplacement à neuf ; Dépose et remplacement à neuf du sol du couloir sud ; Réalisation de tranchées complémentaires pour le passage de réseaux dans la nef ; Nettoyage des pierres de tailles extérieures par hygromassage basse pression en lieu et place du brossage manuel ; Déplacement fond baptismal suite au déplacement du confessionnal ; Percement pour dissimuler les câbles système éclairage de la tour du clocher.	746 092.66€	+ 9 660.04€	755 752.70€
3	Modification du complexe d'étanchéité et isolation de la dalle sommitale de la tour-clocher dans le cadre de la reprise structurale de la tour-clocher ; Habillage en plomb des deux lanternons ; Remplacement des pièces dégradées du beffroi ; Modification de prestation : solin plomb sur les bas cotés et la sacristie nécessaire à la bonne réalisation de l'étanchéité ; Habillage appui de baie et création de quatre descentes EP ; Mise en place d'un accès sécurisé au sommet de la tour clocher.	315 155.17€	+ 45 971.90€	361 127.07€
4	Restauration sur place des menuiseries des tourelles, en lieu et place de leur restauration en atelier ; Location pour 6 mois supplémentaires de l'échafaudage intérieur de la tour-clocher.	257 473.68€	+ 259.04€	257 732.72€
6	Abandon des frises au pochoir des nervures de la nef ; Restauration du décor en trompe l'œil faux appareillage du transept, du narthex et des décors découverts sur les élévations du chœur ; Reconstitution des décors peints avec fenêtre archéologique.		+ 27 976.12€	149 878.90€
7	Complément de restauration des vitraux qui présentent un état dégradé	63 069.84€	12 600.00€	75 669.84€
11	Rallongement câble éclairage tour du clocher pour dissimulation.		+ 3 523.30€	59 016.30€

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé et pris connaissance des avenants :

- AUTORISE le Maire, ou l'adjointe en charge de la commande publique à signer les avenants pour les lots n°2, 3, 4, 6, 7 et 11

- PRÉCISE que les crédits nécessaires au paiement des prestations sont inscrits au budget d'investissement

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 - M. FUSONE - COCH

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
AUDREY VILLE

LE MAIRE
MICHEL AMIEL